

Département du Puy-de-Dôme

063-216304337-20220930-DE\_27\_2022-DE  
Reçu le 12/10/2022  
Publié le 12/10/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7  
En exercice : 7  
Qui ont pris part à la délibération : 7  
Dont pouvoirs : 0

L'an deux mille vingt-deux, le trente septembre, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement **convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

## DELIBERATION 27/2022

### Acceptation du devis de l'entreprise Lemonnier

Madame le maire propose de réaliser des travaux de branchement pour le réseau d'alimentation en eau potable pour un bâtiment agricole et un marchand de bois de chauffage.

Elle propose deux devis par deux entreprises : Lemonnier et Besançon.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'accepter le devis de l'entreprise Lemonnier pour un montant de 6888,24 euros HT.

Y.BONY

